

....
Réf : Séjours Été 2022

AVIS DE DEPART ET RETOUR

Séjour : GRAND BORNAND 12/14 AOUT

Les horaires indiqués dans le présent document sont les horaires de rendez-vous et de départ de Fontenay-sous-Bois. Vous devez **impérativement** être présent à l'heure et au lieu de rendez-vous indiqués ci-dessous :

- En cas de retard vous aurez la charge d'accompagner votre enfant à la gare après accord du service.
- En cas de non-départ il sera appliqué les pénalités d'annulation selon les conditions générales d'inscription.

Départ * : Mardi 2 août 2022

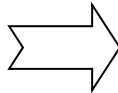
RDV A : 10h15

Départ à : 10h45

Déjeuner Pic nic fourni par CDE

Retour : Mardi 16 août 2022

Prévu à : 20h30



Les rassemblements du départ et du retour se feront dans la cour de l'école primaire :

ROMAIN ROLLAND
(Côté rue Lacassagne)

Un parking sera mis à votre disposition. Suivre les indications de stationnement sur place.

Le port du masque n'est plus obligatoire sauf avis contraire dans l'intervalle du départ

► Adresse du Centre de vacances :
Chalet des Airelles - 614, route de
samance - Le Chinaillon -74450 LE
GRAND BORNAND

► Pour consulter les messages du séjour, veuillez-vous rendre sur le site internet de la ville sur **fontenay.fr**, rubrique « **enfance - centres de vacances** » « **blogs des centres de vacances** »
Entrez votre adresse mail et le code d'accès ci-dessous :

Votre code d'accès pour le séjour :

Voir les informations au dos

INFORMATION IMPORTANTE

Mesures complémentaires dans le cadre du Protocole sanitaire en vigueur

RECOMMANDATION :

- Il est recommandé de faire un test de dépistage Covid 24h00 avant le départ.

OBLIGATION :

- Prise de température (inférieure à 38°) et absence de symptômes le jour du départ pour prendre part au départ

DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19
(Dans tel cas vous seriez informés par la Caisse des écoles) :

- * Port du masque obligatoire au point de rassemblement (adulte et enfant de plus de 6 ans)
- * Application des gestes barrières lors des rassemblements de départ et retour.

DÉPART DES SEJOURS ÉTÉ 2022 LE « PARCOURS FAMILLE »

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES ÉTAPES CI-DESSOUS

DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19

- 1 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS DE + DE 6 ANS DÈS L'ARRIVÉE
SINON
 - 1 JE DEPOSE LE BAGAGE AUPRÈS DE L'ANIMATEUR PRÉSENT DEVANT LE CAR POUR L'ÉTIQUETER.
 - 2 J'ENREGISTRE MON ARRIVÉE AUPRÈS DES AGENTS D'ACCUEIL DE LA CAISSE DES ÉCOLES.
 - 3 JE ME RENDS AU POINT DE RDV DU SÉJOUR DE MON ENFANT.
 - 4 JE ME TIENS A 1M MINIMUM DE TOUTE AUTRE PERSONNE.
 - 5 JE REMETS LE PAI, L'ORDONNANCE LES MÉDICAMENTS ET L'ARGENT DE POCHE.
 - 6 AU SIGNAL, J'ACCOMPAGNE MON ENFANT AU CAR AVEC L'ÉQUIPE EN RESPECTANT LA DISTANCIATION PHYSIQUE.

RETOUR DES SEJOURS ÉTÉ 2022 LE « PARCOURS FAMILLE »

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES ÉTAPES CI-DESSOUS

ET DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19

- 1 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES DÈS L'ARRIVÉE.
SINON
 - 1 JE ME RENDS AU POINT DE RDV DU SÉJOUR DE MON ENFANT DANS LA COUR DE L'ÉCOLE.
 - 3 JE ME TIENS A 1M MINIMUM DE TOUTE AUTRE PERSONNE
 - 4 JE RECUPÈRE LE PAI L'ORDONNANCE ET LES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE L'ASSISTANT SANITAIRE.
 - 5 J'INFORME DE MON DÉPART AUPRÈS DU DIRECTEUR-TRICE DU SÉJOUR.
 - 6 JE RECUPÈRE LE BAGAGE AUPRÈS DE L'ANIMATEUR PRÉSENT DEVANT LE CAR.